



Dans le couloir se trouvaient les lavabos où les détenus pouvaient se laver de façon primitive. ↑

La vie au quotidien à Breendonk

Après son inscription, le détenu est affecté à une des quatorze casemates, des pièces de 12 m sur 5,5 m permettant d'accueillir au maximum 48 personnes. Le mobilier se compose de huit lits triples superposés, d'une série de tabourets et de tables, de quelques armoires murales, d'un poêle et de deux seaux à charbon servant de pots de chambre improvisés (*Kübel*). Les prisonniers n'entrent dans cette pièce que pour manger ou dormir, passant le reste de leur temps aux travaux forcés. Les SS font déblayer par les détenus, à l'aide de pelles, de pioches, de brouettes et de bennes basculantes, les quelque 250 000 m³ de terre qui recouvrent les structures du fort. Six jours sur sept, huit heures par jour, ils effectuent des travaux lourds et totalement inutiles, dont l'unique but est de les briser et pendant lesquels ils sont livrés aux caprices de leurs gardiens. Un petit groupe de prisonniers en sont dispensés. Les « privilégiés » travaillent dans le camp comme tailleur, forgeron, menuisier ou porcher. Contrairement aux équipes d'ouvriers, ils effectuent leurs tâches à l'intérieur et ne sont généralement pas sous le contrôle permanent des gardiens.

EMPLOI DE TEMPS

Paul M.G. Lévy (1910 – 2002) a été incarcéré de novembre 1940 à novembre 1941 en tant que Häftling n° 19. Ci-dessous, l'horaire journalière lors de l'été 1941 comment Paul Lévy l'a vécu.

Heure Activité

04 h 00	Lever
04 h 05	S'habiller, se laver
04 h 10	Vider les seaux de nuit et WC collectif
04 h 20	Bettenbau (faire son lit)
04 h 30	Appel dans le couloir et nettoyage des chambrées
04 h 50	Essen holen (aller chercher à manger)
05 h 00	Appel dans la chambrée
05 h 05	Petit déjeuner ou toilette
05 h 25	Sortie de la chambrée
05 h 30	Gymnastique
05 h 50	Rassemblement et appel par chambrée
05 h 55	Arrivée du lieutenant, présentation
06 h 00	Répartition du travail, distribution des outils, départ par équipes au chantier
14 h 00	Fin du travail
14 h 10	Nettoyage des outils et des vêtements
14 h 20	Rassemblement
14 h 30	Appel

14 h 45	Présentation au lieutenant et au major
14 h 55	Défilé et retour à la chambrée
15 h 00	Lavage des mains
15 h 05	Appel dans les chambrées
15 h 10	Repas, vaisselle
15 h 30	Reprise du travail pour les équipes de l'après-midi (tailleurs, cordonniers, cuisiniers, punis, chargés de corvée)
15 h 45	Nettoyage des chambrées
18 h 00	Appel du soir
18 h 30	Essen holen (aller chercher à manger)
18 h 45	Café
19 h 30	WC collectif
19 h 55	Appel dans la chambrée
20 h 00	Coucher

(Source : Nefors, P. ; p. 53)

TRAVAIL

Témoignage d'Edgard Marbaix
Citations du livre de Marbaix :
« Breendonck-la-Mort »

À l'époque de notre emprisonnement (avril 1943) les travaux consistaient à rectifier les berges du canal au moyen de sable emprunté au revêtement des cou-



Dans les chambrées, prévues à l'origine pour 12 soldats belges, les nazis entassaient 48 détenus. ↑

poles et aux talus surélevés des champs de tir.

Les débris de béton et de pierre arrachés des coupoles désaffectées servaient d'assise et de consolidation aux talus des berges.

Enfin, l'espace ouest compris entre les bâtiments et le canal de ceinture était transformé en terrain de culture.

Dès lors, les détenus étaient répartis en plusieurs équipes : déblaiement des terres, construction des berges, transport des terres, bêchage du sol, déblaiement et transport des pierres. En outre, une équipe spéciale d'Israélites était chargée des corvées les plus dures et les plus repoussantes.

(p. 15)

Il s'agit maintenant de déplacer les rails du Decauville pour les rapprocher du talus à déblayer. Nous sommes quatre pour 5 mètres de rails, soit environ 125 kg. Ce ne serait rien si le poids en était uniformément réparti entre les quatre porteurs ; mais comme il n'en est rien, les plus grands supportent toute la charge, et cela devient très pénible à certains moments, notamment quand il y a lieu de grimper un talus ou de franchir une tranchée. (p. 30)

NOURRITURE

Selon la Commission pour les crimes de guerre, la ration au cours de la dernière année d'occupation se compose ainsi :

Le matin : café ;

À Midi : soupe assez épaisse ;

Le soir : 400 à 500 g de pain, 25 g de beurre (ce qui est difficile à croire, car c'était une denrée rare en Belgique occupée), 25 g de fromage et 5 morceaux de sucre.

Source : Nefors, P. ; p. 73

Témoignage de Frans Fischer

Citations du livre de Fischer :
« L'enfer de Breendonck »

Le camp de la famine.

(...) [les] aliments distribués chaque jour à ces forçats :

Deux demi-tartines de pain de soldat, de l'épaisseur d'un pouce, l'une à l'aube, l'autre le soir, ce qui pouvait bien représenter une ration de cent grammes ; une double assiettée de soupe, représentant dans son mélange toute notre ration de pommes de terre, de grain, de légumes et, paraît-il, de viande hachée. Et c'était tout, absolument tout.

Il arrivait bien qu'une fois par semaine on distribuât aussi quelques

cuillerées de marmelade à étendre sur le pain sec. Ou bien encore, au commencement de chaque mois, une once de graisse ou de margarine. Mais c'était la grande faveur, et, lorsque la population du camp gonflait démesurément, faute de pouvoir donner sa ration chacun, on n'en distribuait pas du tout.

Peu de temps avant mon arrivée au camp, on avait brusquement cessé la livraison des colis de six kilos de vivre que les familles des détenus avaient été autorisées à envoyer tous les quinze jours aux prisonniers de Breendonck, traités pareillement à ceux détenus dans les maisons d'arrêt ou autres lieux de captivité. (p. 83 – 84)

Il nous arriva plus d'une fois, pour calmer nos crampes d'estomac, de nous étendre le ventre par terre et de manger de l'herbe, comme ruminants sur un pré. Mais gare à qui était surpris par les sentinelles en cette posture de bête herbivore ! Il se trouvait mis en joue, noté comme « Grünfresser » (mangeur de vert) et dénoncé au Lieutenant. (p. 85) ■

Dimitri Roden
Johan Puttemans
Traduit par **Ludovic Pierard**

N O M _____

CLASSE _____

Rends-toi sur le site www.getuigen.be/Fr/Fr-fr/index.htm et clique sur « Breendonk ». Dans la colonne de gauche, tu trouveras plusieurs témoignages dans les langues nationales.

Devoir : choisis un témoin dans la liste et cherche dans son témoignage comment il/elle a vécu le travail forcé et/ou la faim.

- rédige un petit résumé (éventuellement en quelques points)

- présente individuellement le témoignage aux autres élèves (ou désigne quelqu'un dans ton groupe)

Pour t'aider, tu peux utiliser le témoignage de Victor Trido. Il a écrit en 1944 le livre « Breendonk. Le camp du silence, de la mort et du crime. » Dans le chapitre 7 (*Heil pour l'Oberleutenant*), il décrit son expérience du travail forcé et dans le chapitre 13 (*La faim*) il parle de la famine.

Remarques de l'enseignant/e

TRACES DE MÉMOIRE

est une publication
trimestrielle de

l'ASBL Mémoire d'Auschwitz



www.auschwitz.be